

**Devenez membre**



En manchette

16 avril 2008

**Québec – La Fédération québécoise des municipalités entend forcer le gouvernement Charest à respecter son engagement et à intervenir pour garantir les revenus nécessaires au maintien des centres d'urgence 9-1-1.**



Son président Bernard Généreux a affirmé que plus on tarde à aller chercher la contribution réelle du téléphone cellulaire au maintien des centres 9-1-1, plus on met en péril la qualité du service.

Certaines compagnies sans fil facturent une redevance aux usagers pour le 9-1-1, mais elles ne la refilent pas par la suite aux municipalités, car rien ne les oblige à le faire. D'où la nécessité d'une loi, ajoute monsieur Généreux.

Pour assurer la survie financière des centres d'urgence 9-1-1, le gouvernement québécois s'était engagé, il y a deux ans, à imposer une redevance aux compagnies de téléphonie cellulaire, mais rien n'a bougé depuis et aucun projet n'est en chantier. Hier encore, les ministres Jacques Dupuis (Sécurité publique) et Nathalie Normandeau (Affaires municipales et Régions) n'ont pu préciser l'intention gouvernementale dans ce dossier.